



La Nocturne Bellevilloise d'Automne (2^{ème} édition)

Nuit du Samedi 4 Octobre 2014 au Dimanche 5

Coucher du Soleil 19h22 - Lever de la Lune 17h09



Fédération Française de CycloTourisme
Ligue Ile de France - Codep 75

NOCTURNE BELLEVILLOISE D'AUTOMNE

5^e Epreuve
du Challenge Bellevillois
Eclairage et Gilet fluo Obligatoires

SAMEDI 4 OCTOBRE 2014

RDV : 16h00 à La Cipale
Vélodrome Jacques Anquetil
47-51 Avenue de Gravelle
75012 Paris

120 Km

Epreuve organisée par le Sporting Club Bellevillois
Maison des Associations 20e BL81 1-3, rue Frédéric Lemaître 75020 Paris
www.sc-belleillois.com Tél : 06.33.66.28.77 sc-belleillois@ffct.org

Ne pas jeter sur la voie publique

Nature et Modalités d'Organisation et Règlement de l'épreuve :

Cette épreuve cyclotouriste propose 1 parcours accompagné de 120 km en Seine-et-Marne, traversant le Val-de-Marne, destination le château de Vaux-le-Vicomte, à effectuer la nuit. L'accueil pour le Départ et l'Arrivée est situé à la Cipale, Vélodrome Jacques Anquetil, dans le Bois de Vincennes, 47-51 avenue de Gravelle. Inscriptions, distribution d'une collation dès 16h00 dans les locaux du Paris Cycliste Olympique. Vérification des éclairages et des gilets fluorescents réglementaires. Départ à 17h00, allure régulée par des capitaines de route (absence de fléchage), peloton suivi par un véhicule d'assistance qui assurera 2 ou 3 fois les contrôles ravitaillements sur le parcours. Au Retour Collation, soupe à l'oignon et Récompenses. Fermeture 1h00 du matin.

Inscriptions sur place, transmettre nom, adresse, mail, date de naissance, club, n° fédéral, n° de licence. Tarifs : Licenciés 4€, -18ans gratuit, Non Licenciés 6€, -18ans 2€. Renseignements sur le Site : sc-belleillois.com ou par Courriel : sc-belleillois@ffct.org ou Par téléphone : 06.33.66.28.77

Dispositions assurant la Sécurité et de Protection des participants et des tiers :

Les éclairages et le gilet fluorescent sont obligatoires, à défaut le cycliste sera exclu et ne participera pas à la randonnée. Le port du casque est recommandé. Un numéro de téléphone d'urgence sera transmis à tous les participants. Une liaison téléphonique entre les organisateurs et les premiers secours sera assurée sur route. Le peloton (50 unités maximum) suivra les capitaines de routes, et circulera sur la partie la plus à droite de la chaussée en respectant le Code de la Route, sans gêne pour la circulation générale, et pour la quiétude des villageois. Une information préalable sur l'horaire de passage dans les communes, sera diffusée à toutes les mairies concernées. Une attention particulière sera portée au respect de l'environnement. Le véhicule d'assistance assurera une intervention sur de petits incidents mécaniques et sera équipé d'une trousse de secours pour les premiers soins d'éventuelles contusions. Au départ et à l'arrivée, la Cipale est équipée d'un défibrillateur et d'une infirmerie.